

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 décembre 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

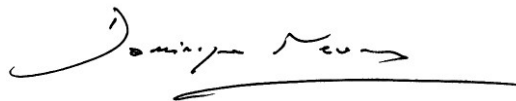
Re: Dossier RDÉ R-4057-2018.
Cause tarifaire 2019-2020 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).
Preuve amendée de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* sur le MRI.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la preuve amendée de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* sur le MRI (Mécanisme de réglementation incitative) au présent dossier.

Les parties modifiées sont indiquées par des soulignements et/ou des traits verticaux en marge droite. Il s'agit de la page couverture, de la table des matières, des endroits indiqués aux paragraphes 14, 16a, 17a, 17b, 18, 18a, 19 *in fine*, 21, 22, 23, 26, 33 *in fine*, du texte des titres 2.3, 3 et 6, ainsi que des parties indiquées dans les recommandations.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).